



**4700 - Consignation sur réseaux HTA et BT**

Fiche mise à jour le 07/04/2023









**Site AFPPENN**

**1 360 €**

**Site Client**

**6 250 €**

	<b>Objectifs</b> : A l'issue de la formation pour les réseaux aériens et souterrains, le stagiaire sera en mesure : de réaliser des séparations HTA et BT, de réaliser des consignations HTA et BT, d'établir les documents d'accès aux ouvrages, d'intégrer la prévention des risques électriques lors des consignations.
	<b>Apports théoriques</b> : Recueil UTE C 18-510-1. Documents d'accès aux ouvrages électriques. Mise en régime de réquisition HTA et BT. Les différents types de communication (CR, MC). Relations entre les différents acteurs de la consignation (chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux, ...).
	<b>Apports pratiques</b> : Consignations de tronçon HTA aérien, de tronçon HTA souterrain, d'un transformateur sur poteau, d'un poste DP, de réseau BT aérien, de réseau BT souterrain. Séparation d'un client HTA et BT. Pré identification de câble. Identification de câble.
	<b>Pré-requis</b> : Avoir pratiqué des manœuvres sur le réseau HTA ou BT. Notion d'électricité. Connaissance du recueil UTE C 18-510-1 ou du Carnet de Prescription au Personnel risques électriques, remis par l'employeur.
	<b>Modalités d'évaluation</b> : Evaluation des acquis : Une évaluation est réalisée au cours du stage pour permettre de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques. Bilan de la formation : Une séance de synthèse est organisée en fin de stage. A l'issue du stage, un avis d'aptitude à l'habilitation est adressé à l'employeur.
	<b>Méthodes mobilisées</b> : Les formateurs de l'AFPPENN ont plusieurs années d'expérience en formation pour adulte. Ateliers pédagogiques reflétant la réalité terrain.



5 jour(s) , 35 heures



Agent des entreprises de distribution d'électricité ayant à effectuer des consignations sur le réseau HTA/BT.



Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap.